

**22-23 janvier 1974, Ottawa**

**Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres sur l'énergie**

Vous me permettrez quelques mots pour expliquer la signification de cette soirée. Comme n'importe quelle organisation, un parti politique a besoin de ressources financières s'il veut mener à bien le rôle qu'il veut remplir dans la société. Ce rôle des partis politiques, vous le savez, devient de plus en plus important afin d'assurer, au plus grand nombre possible de citoyens, une participation réelle et efficace à la vie politique québécoise.

En acceptant de participer à cette soirée comme vous le faites, même si les circonstances étaient peut-être un peu plus difficiles que d'habitude, vous accomplissez votre devoir de citoyens responsables et éclairés car vous permettez à notre parti de défrayer le coût des secrétariats généraux du parti, des congrès régionaux et du congrès annuel.

Le Parti libéral du Québec, il est bon de le répéter, a été le premier à adopter le principe du remboursement de certaines dépenses encourues au cours des campagnes électorales. Et dans le cadre de la réforme que nous avons voulu poursuivre en 1970, nous avons déjà plusieurs résultats, comme l'abolition des comtés protégés, la refonte de la carte électorale, l'établissement de la liste électorale permanente et nous entendons proposer prochainement aux membres de l'Assemblée nationale, un nouveau système de financement des partis politiques, en dehors des périodes électorales, qui viendra appuyer les efforts des militants pour assurer, sur une base permanente, une action soutenue des partis.

La commission parlementaire de l'Assemblée nationale sera donc très bientôt saisie des modalités de ce système de financement et elle pourra ainsi faire un pas de plus en vue d'améliorer la qualité de notre vie démocratique.

Encore une fois, c'est notre parti, le Parti libéral du Québec, qui l'artisan d'une réforme hautement significative sur le plan de la participation des citoyens à la vie politique du Québec.

Pour ce qui a trait aux autres secteurs d'activité, évidemment, ce n'est pas l'endroit pour mettre en relief toutes nos réalisations, mais il y a quand même des chiffres qu'on peut dire et qui résument très brièvement notre réussite. En deux ans, 200,000 nouveaux emplois; 128,000 l'an dernier et 75,000 cette année, ce qui fait 100,000 en moyenne. C'est un chiffre qui nous dit quelque chose, 100,000 nouveaux emplois par année. On a des résultats concrets qui démontrent que, lorsque nous avons proposé cet objectif à la population, nous étions capables de le réaliser.

Dans le domaine social, nous voulons poursuivre l'application du programme du Parti libéral. Et avec toutes ces réformes que nous avons faites depuis quatre ans, nous voulons mettre l'accent sur l'humanisation entre les administrés et le gouvernement. C'est pourquoi, dans

le cas des personnes âgées, notamment, il y a actuellement une tournée par Mme Bacon, pour faire connaître les politiques du gouvernement dans ce secteur. Dans le domaine culturel, nous avons posé un geste historique. Le français est devenu la langue officielle du Québec. Nous avons, par la loi 22, établi clairement que le Québec français était une réalité que tous devaient reconnaître. Nous avons, par la suite, traduit dans cinq grands secteurs d'activité, les modalités de ce principe du Québec, la langue officielle du Québec. Le débat autour de la question linguistique occupait l'avant-scène de la vie politique québécoise depuis plusieurs années. Depuis combien d'années entendions-nous parler de la nécessité d'une politique linguistique? Et nous sommes le premier gouvernement dans l'histoire du Québec à décider, pleinement conscients de la complexité énorme de ce problème, et à avoir fait adopter une solution pour les Québécois. Plusieurs avenues étaient ouvertes; une seule nous a toutefois paru satisfaire aux exigences de l'intérêt du Québec et à celles de la justice et de l'équité pour tous. C'est celle que l'on retrouve dans la loi 22, c'est-à-dire une expression très claire et très ferme du caractère français du Québec et des aménagements réalistes au niveau des modalités, de façon à assurer d'une part, la prééminence du français et, d'autre part, le respect des droits individuels de la minorité et les conditions économiques et sociales dans lesquelles s'inscrit le Québec, aujourd'hui, au sein du Canada et sur le continent nord-américain.

Depuis l'adoption de la loi 22, j'ai pu, comme chef du gouvernement, recueillir un très grand nombre de réactions. Il y a eu, il faut bien le comprendre, un sentiment d'inquiétude au sein de la minorité anglophone. La loi 22 n'est toutefois pas dirigée contre eux. Elle se veut tout simplement un instrument de valorisation du français dans une société dont plus de 80 % de la population est de langue et de culture françaises.

Dans le monde économique, on a eu une attitude d'attente en vue de mesurer, en termes concrets, les conséquences de la loi. Mais chaque jour qui passe me convainc davantage de la disponibilité de ces milieux pour traduire dans le monde du travail, le caractère français du Québec et respecter ainsi la personnalité culturelle des travailleurs québécois. En effet, depuis la loi 22, il y a eu 240 demandes d'implantation du français dans les entreprises québécoises et ceci implique de 170,000 à 200,000 travailleurs. Ce sont des résultats concrets. C'est ainsi qu'au moment où nous nous apprêtons à mettre en place les structures prévues pour la mise en œuvre de la loi 22, nous acquérons la certitude de pouvoir atteindre les objectifs fixés.

Il y a bien sûr, ceux-là qui, pour des intérêts partisans et mesquins, se livrent à une action démagogique. On l'a vu, les séparatistes trouvent très difficile d'admettre que c'est le Parti libéral du Québec qui fasse du français la langue officielle du Québec. Ils étaient tantôt quelques milliers à manifester, sur une population de 6 millions, dirigés par un quarteron de politicailleurs. Il y avait même des dirigeants de la FTQ, comme si elle n'avait pas assez de problèmes, la FTQ, ces jours-ci. Cet échec lamentable, malgré des efforts d'organisation admis par les organisateurs eux-mêmes, des centaines et des centaines de personnes qui, dans certains cas, ont essayé, dans des écoles ou des CEGEP, par toutes sortes de moyens, d'inciter les enfants à participer à cette manifestation.

Durant plusieurs semaines, ils ont fait ces efforts; on a vu l'échec lamentable de cette réunion. C'est la preuve de la lucidité des Québécois. Parce que les Québécois, dans leur immense majorité, n'acceptent pas que la rancœur partisane tienne lieu de politique. Nous, du Parti libéral, avons en effet un mandat de servir les intérêts des Québécois et ce mandat, nous le détenons des citoyens du Québec qui ont exercé leur droit démocratique au cours des dernières élections.

Mes chers amis, en conclusion, je voudrais souligner le travail exceptionnel des organisateurs de cette soirée. Je veux remercier chaleureusement le président du parti et ses collaborateurs et particulièrement M. Henri Dutil, pour la réussite de cette soirée. On sait ce que cela représente d'efforts de la part d'Henri Dutil et de ses collaborateurs.